

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC NOUET S.A.S DÉMÉNAGEMENT 221 RUE DU CHEMIN VERT MARDI 26 NOVEMBRE 2024 Arrêté n°2024/279		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU les articles L.2211-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Sécurité Intérieure ;

VU le Code de la Voirie Routière et ses textes d'applications ;

VU la demande d'autorisation temporaire d'occuper le domaine public reçue par courriel en date du jeudi 31 octobre 2024 de la société NOUET S.A.S Déménagement – 9 Avenue des carrières - 14760 BRETTEVILLE SUR ODON, le mardi 26 novembre 2024 pour un déménagement au 221 rue du chemin vert à Ifs ;

CONSIDERANT la nécessité d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers ;

ARRETE

Article 1 : La société NOUET S.A.S Déménagement est autorisée à occuper le domaine public, pour le stationnement de deux camions porteur de type 3 tonnes 5 à l'entrée de la rue Paul CÉZANNE à Ifs, le mardi 26 novembre 2024, de 08h00 à 18h00, afin d'effectuer un déménagement.

Article 2 : La société NOUET S.A.S Déménagement est chargée de l'affichage du présent arrêté, en tant que de besoin et sous couvert du présent arrêté de la mise en place de la signalisation et devra également prendre les dispositions nécessaires pour la circulation des usagers de la route et des piétons.

Article 3 : La société NOUET S.A.S Déménagement est tenue de stationner les camions le long de la clôture du 245 rue du chemin vert donnant sur la rue Paul CÉZANNE.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique ;
- Monsieur le Chef de Service Police Municipale ;
- La société NOUET S.A.S Déménagement.

Fait à Ifs, le 5 novembre 2024

Pour le Maire empêché, le 1er Maire-Adjoint,



Thierry RENOUF